

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2022/060

Genève, le 26 juillet 2022

CONCERNE:

Prix Clark R. Bavin pour l'application des lois de protection des espèces animales

1. Depuis 1994, l'Animal Welfare Institute (AWI), une organisation non-gouvernementale basée aux États-Unis, décerne des prix aux personnes engagées dans une ou plusieurs actions exemplaires d'application de la loi de protection des espèces animales énumérées dans les annexes de la Convention. La remise de ces prix a été entreprise en coopération avec le Species Survival Network, une coalition internationale de plus de 80 organisations non-gouvernementales, dont AWI. Ces prix, nommés d'après un ancien chef de la division d'application de la loi du service de la pêche et de la faune des États-Unis, ont traditionnellement été présentés par la Secrétaire générale de la CITES au cours des réunions de la Conférence des Parties. Cette présentation aura lieu lors de la 19e réunion de la Conférence des Parties à Panama (ville), Panama en novembre 2022.
2. Les parties et les observateurs sont invités à soumettre les candidatures de personnes méritant d'être reconnues pour leurs actions exemplaires d'application de la loi pour la protection des espèces reprises par CITES contre le commerce illicite de la faune. Les candidats peuvent inclure, de façon non exhaustive, des personnes travaillant pour l'application de la loi actives actuellement, à la retraite ou décédées, des avocats, des administrateurs et des chercheurs ayant fait preuve d'engagement envers la protection de la faune menacée de cette planète, à travers leur dévouement pour la mise en œuvre et l'application de lois commerciales et de protection de la faune, nationales et internationales. Il est également possible de nommer des citoyens ayant contribué de manière significative à la protection de la faune et à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
3. Les candidatures doivent être soumises en ligne ou par e-mail. Pour plus d'informations sur le prix, et aussi pour accéder au formulaire de nomination en ligne, veuillez consulter le site <https://awionline.org/content/clark-r-bavin-wildlife-law-enforcement-awards>. Si vous préférez soumettre une nomination par e-mail, veuillez inclure le nom du candidat, ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique, si disponible), une description détaillée de ses réalisations, le nom de la personne qui soumet la nomination et ses coordonnées (adresse électronique, si disponible) et envoyez le tout à dj@awionline.org. Si vous avez des questions concernant le prix ou le processus de nomination, veuillez contacter M. D.J. Schubert de l'Animal Welfare Institute à dj@awionline.org.
4. Des informations concernant les prix précédents peuvent être obtenues sur la page Web suivante: <https://awionline.org/content/clark-r-bavin-wildlife-law-enforcement-awards>

5. La date limite d'envoi des candidatures est le **12 septembre 2022**.
6. Ces prix ne sont pas liés à et ne remplacent pas les Certificats de louanges de la Secrétaire générale pour les actions d'application exemplaires. Les candidatures aux prix Clark R. Bavin pour l'application des lois de protection des espèces animales ne doivent pas être envoyées au secrétariat du CITES, qui ne joue aucun rôle dans le processus de gestion ou de sélection du prix.